

La « Bien-traitance » en EAJE

Durée : 2 jours - **Dates** : 9 et 10 novembre 2022

Intervenant : Psychologue Clinicien, Psychopédagogue

Public : Professionnel-le-s de la Petite Enfance

Prérequis : Aucun

Tarif entreprise/OPCO : 450 € **Autofinancement** : 400 €

Code stage: R E A 21/13007

Objectif général : Développement de compétence ou adaptation au poste

Objectifs : La formation doit amener chaque participant à être capable d'analyser les pratiques quotidiennes en EAJE afin de mettre en œuvre les évolutions nécessaires

Contenu :

Bien-traiter les enfants confiés par leurs parents relève de la mission de base des professionnel-le-s en établissement d'accueil du jeune enfant. Pourtant, au quotidien, la routine, la surcharge de travail, les tensions entre rythmes individuels et contraintes de la collectivité, les exigences légitimes des parents, la fatigue... mènent parfois à oublier le sens des actions que l'on conduit.

Bien-traiter un enfant, c'est œuvrer pour son avenir. Il est donc particulièrement nécessaire de se réinterroger régulièrement, de prendre de la distance et d'analyser l'organisation des journées en se recentrant aussi bien sur l'intérêt des enfants que sur celui des professionnel-le-s et des parents.

Programme

- Clarification de la notion de « Bien-traitance »
- Accompagner l'enfant dans son développement moteur et sa construction psychique en respectant ses rythmes, malgré les contraintes de la collectivité : un défi ?
- Un environnement « bien-traitant »
- Le déroulement de la journée
- Le respect des besoins de l'enfant : un axe central pour être bien-traitant
- La « Bien-traitance » au sein de l'équipe
- La place de chacun et la reconnaissance des compétences individuelles et collectives